

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 10 Mai 1846

420

Direction des Beaux-Arts
Bureau de France à Rome du 1^{er} Janvier au 31 Mars 1846, présentant

Académie Royale de France à Rome	En recettes	20 000 ⁺ 11 ¹¹
	En dépenses	22 460 ⁺ 60
	Excédant de dépenses	460 ⁺ 60

approbation du bureau
des Dépenses pendant
1^{er} Trimestre
1846

Le compte a été examiné et
l'exactitude en a été constatée.

Le Payeur Central du Trésor Public réclame avec instances les pièces n^{os} 38, 39 et 40 qui complètent les justifications des dépenses comprises dans le 3^e et dernier Bordereau que vous avez transmis pour 1845, savoir:

n^o. 38 Quittauce de 600 francs de M. Paccard, Pensionnaire architecte pour frais de restauration.

n^o. 39 Quittauce de 850 francs du même pour frais de voyage en Grèce supplément de Pension

n^o. 40 Quittauce de M. Citrus architecte pour les mêmes motifs.

Je vous recommande, Monsieur le Directeur de me transmettre ces pièces

M. le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome

aussi tôt que vous les aurez reçues d'Athènes
par suite de la demande que vous en avez faite
ainsi que vous me l'annoncez dans votre lettre
précédente du 8 Avril dernier.

Agreez, Monsieur le Directeur
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

[Signature]